

Compte-rendu de la réunion du 6 juin 2008 – Péronne – 14h
Commission Thématique « Activités économiques »

Etaient présents (11) :

Monsieur Bernard LENGLET, Président de la Commission Locale de l'Eau
Madame Valérie KUMM, Président de la Commission Thématique « Activités économiques », Conseillère régionale de Picardie et Maire de Péronne
Monsieur Bernard DECROIX, Président de la Commission Thématique « Gestion et protection des milieux naturels » et Président de l'ASPEE
Monsieur Bernard HITIER, DISEMA de la Somme (DDAF Somme)
Monsieur Michel RANDJIA, Chambre d'agriculture de la Somme
Monsieur Dominique ROUART, Société LUNOR Distribution
Monsieur Christophe LESAGE, Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports de Picardie
Madame Isabelle BODIN, Syndicat de la Vallée des Anguillères
Monsieur Olivier MOPTY, Directeur de l'AMEVA
Mademoiselle Adwen LYNCH-MACPHERSON, stagiaire sur le SAGE Haute Somme
Mademoiselle Mélanie LECLAIRE, Animatrice du SAGE de la Haute-Somme

Etaient excusés (9) :

Madame Géraldine AUBERT, Agence de l'Eau Artois Picardie
Mademoiselle Anne SIRON, Conseil Régional de Picardie
Monsieur Jean-Michel FOUQUET, Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais
Monsieur Jérôme LITTIÈRE, Conseil Général de l'Aisne
Madame Evelyne GADROY, Office du Tourisme Haute Somme
Monsieur Vincent REVEL, Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin
Madame Sophie MARET, Communauté de Communes du Pays Noyonnais
Monsieur Hugues PAVIE, maire de Foreste
Monsieur Alain VAN HYFTE, maire d'Ollezy
Agence de l'Eau Artois Picardie, Mission Picardie

Etaient absents (7) :

Conseil Général de la Somme et
Conseil Général du Pas-de-Calais
Conseil Général de l'Oise
DIREN Picardie
DIREN Nord-Pas-de-Calais
MISE de l'Aisne
Comité Départementale de Tourisme Somme et Aisne

Contact

Commission Locale de l'Eau de la Haute-Somme
Mélanie LECLAIRE, animatrice du SAGE Haute Somme
Structure porteuse - AMEVA
32 route d'Amiens, 80480 DURY
Tel/Fax : 03.22.33.09.97/03.22.90.91.80
sagehautesomme@orange.fr

L'ordre du jour était le suivant :

Présenter l'avancement de l'état des lieux de la Commission Thématique « Activités économiques », discuter le contenu, le compléter et le valider.

Les points qui ont été abordés sont les suivants :

1. Bref rappel sur l'élaboration d'un SAGE, le fonctionnement du SAGE Haute-Somme et la démarche de travail pour réaliser l'état des lieux ;
2. Présentation de l'avancement de l'état des lieux de la Commission Thématique ;
3. Proposition de quelques pistes d'actions ;
4. Perspectives de travail de la Commission.

Chaque point a été présenté dans le document de travail distribué aux participants en début de réunion. Ce document de travail et le compte-rendu de la réunion sont consultables sur le site Internet :

<http://ameva.org> : rubrique « Actions-Projet » - SAGE Haute-Somme

Monsieur LENGLET ouvre la réunion en remerciant les participants d'être présents, puis il en laisse la parole à Madame KUMM, Présidents de la Commission Thématique « Activités économiques ».

Madame KUMM resitue brièvement la thématique de la Commission, puis elle laisse la parole à Mademoiselle LECLAIRE, animatrice du SAGE Haute Somme.

1. Contexte

Mademoiselle LECLAIRE invite les personnes présentes à faire part de toutes remarques ou compléments d'informations nécessaires à l'élaboration de l'état des lieux et du diagnostic.

Elle commence par rappeler que l'élaboration d'un SAGE comporte 3 phases et que la deuxième phase est en cours. Elle indique que l'élaboration de l'état des lieux du SAGE Haute Somme est articulée autour de 4 Commissions Thématiques :

- ✓ Gestion et protection des milieux naturels
- ✓ Risques majeurs
- ✓ Gestion de la ressource
- ✓ **Activités économiques**

Elle rappelle également que le périmètre du SAGE s'étend sur 4 départements (Somme, Aisne, Oise et Pas-de-Calais), soit 264 communes.

Elle explique ensuite la démarche de travail qui est constituée de 4 étapes. Elle propose un échéancier avec une première présentation de l'état des lieux de la Commission en avril 2009 et la présentation de l'état des lieux du SAGE en septembre 2009.

Elle mentionne ensuite les membres qui sont associés à la Commission Thématique.

Monsieur LENGLET souligne le fait que d'autres membres peuvent être ajoutés.

Mademoiselle LECLAIRE rappelle que le SAGE doit être compatible avec le SDAGE Artois-Picardie qui est en cours de révision et qu'il doit répondre aux objectifs de la DCE.

Elle continue en indiquant qu'à l'issue de l'état des lieux, deux documents devront être rédigés :

- ✓ Le Plan d'Aménagement et de Gestion Durables (PAGD) ;
- ✓ Un règlement opposable aux tiers.

2. Avancement de l'état des lieux

Mademoiselle LECLAIRE commence par présenter les schémas départementaux touristiques des départements du bassin versant de la Haute Somme.

Monsieur DECROIX précise que le territoire du SAGE possède un riche patrimoine historique. Il ajoute que le réseau touristique a besoin d'être développé. Il note que le tourisme en Baie de Somme est très important dans le département et que le tourisme recherché sur le territoire du SAGE est différent d'un tourisme de masse.

Monsieur RANDJIA indique que la Chambre d'Agriculture de la Somme travaille sur une cartographie présentant des statistiques quant au tourisme.

Madame KUMM souligne que le manque d'hébergements et de possibilités de restauration sur le territoire pose d'importants problèmes, puisque les gens ne font que passer sur le territoire. Elle précise que la commune de Péronne travaille sur ce point et qu'elle développe notamment le camping municipal et une auberge de jeunesse.

Mademoiselle LECLAIRE continue avec les activités de loisirs liées à l'eau. Elle présente le projet de réhabilitation paysagère et valorisation des étangs et marais communaux de Méricourt sur Somme.

Madame BODIN indique que l'inauguration du site est prévue pour fin septembre 2008.

En ce qui concerne les activités de pêche, Monsieur LESAGE note qu'il serait intéressant de connaître les prestataires privés.

Monsieur DECROIX fait le lien entre la diminution de l'activité pêche et les problèmes de contamination aux PCB. Il indique que les informations fournies au public ont porté préjudice à l'image de la Somme.

Monsieur RANDJIA ajoute que la pêche fait partie de la culture du territoire et que ce côté positif est à mettre en avant.

Quant au tourisme fluvial, monsieur ROUART indique qu'il serait intéressant de connaître le taux de fréquentation.

Monsieur DECROIX ajoute que le tourisme fluvial ne fait pas vivre l'économie locale.

Monsieur MOPTY souhaite qu'un lien soit fait entre le tourisme de la Côte Picarde et celui de la Haute Somme.

Monsieur LESAGE indique qu'il existe un club d'aviron à Saint-Quentin et qu'il possède des informations quant à la baignade.

Mademoiselle LECLAIRE continue avec la présentation du projet de canal Seine-Nord-Europe.

Madame KUMM précise qu'il manque encore une partie du financement et que les financeurs privés veulent principalement investir sur les plateformes.

Madame BODIN indique que la CCI de Péronne a réalisé une étude sur le développement touristique par rapport au canal Seine-Nord-Europe.

Monsieur HITIER indique qu'il n'est plus possible de créer de nouvelles huttes de chasses et que le déplacement n'est pas interdit mais qu'il est suivi.

Madame KUMM indique que la ville de Péronne travaille sur un projet de développement des activités de loisirs liées à l'eau. Elle précise qu'il existe peut-être une possibilité de développement du Kayak sur Péronne par Jean-Xavier Tempez qui est organisateur de raid nature sur la Haute Somme.

Monsieur LENGLET ajoute qu'il souhaite que l'élaboration du SAGE se fasse avec un maximum de concertation, d'implication et d'échanges constructifs entre les membres de la Commission et l'animatrice du SAGE.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame KUMM remercie les participants et lève la séance à 16h.

La Présidente de la
Commission

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'V. Kumm', written in a cursive style.

Valérie KUMM